

SSIAD

REF : SSIAD2016001

Signataire : M. CAROUX

Séance du Conseil Municipal du 04/05/2016

RAPPORTEUR : Sofienne KARROUMI

OBJET : Convention réglant les relations entre le Service des Soins Infirmiers à Domicile pour Personnes Agées et Adultes Handicapés (SSIDPAAH) et les infirmiers libéraux diplômés d'Etat

EXPOSE :

Le SSIDPAAH intervient auprès de personnes âgées ou handicapées qui entrent dans une forte dépendance, en missionnant ses personnels aide-soignants et infirmiers au domicile des personnes concernées.

Ces personnes ayant parfois déjà un(e) infirmier(ère) libéral(e) intervenant pour des soins techniques, le service doit laisser à ces patients le libre choix entre la poursuite de ces interventions avec leur intervenant habituel, ou opter pour le personnel du SSIDPAAH. Dans le premier cas, le service rémunère les actes effectués par ces intervenants(es) dans le cadre de conventions individuelles.

Ces actes sont prévus au budget du service fixé par l'Agence Régionale de Santé (ARS).

Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser Madame la Maire à signer les conventions entre mesdames PCION Laëtitia, RARIVOMANANA Anjamavana, GUICHARD Stéphanie, GUILLET Colette, MBEMBA Eygline et messieurs KALACHE Mohieddine, PEJOUX Bernard, NEYRET Guy et BESSARION Stanis, Infirmiers libéraux Diplômés d'Etat, et le SSIDPAAH de la Ville d'Aubervilliers.

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal :49

En exercice :..... 49

Présents :..... 33

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 04 MAI 2016

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 04 Mai, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 19 avril, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Meriem DERKAOUI, Maire d'Aubervilliers.

PRESENTS :

MM. DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, Mmes VALLY Sophie, CHERET Magali, M. KAMALA Kilani, Mme TLILI Leïla, MM. MONINO Jean-François, BENKHELOUF Boualem, KARROUMI Sofienne, KOUAME Akoua Marie, Mme PEJOUX Claudine, NEDELEC Sozig, M. CHIBAH Salah, Mme MERCADER Y PUIG Maria, M. RUER Marc. Adjointes au Maire,

MM. TLILI Mohamed Fathi, LE HYARIC Patrick, Mme DUCATTEAU Sylvie, MM. WOHLGROTH Antoine, ROZENBERG Silvère, KADDOURI Nourredine, Mme REDOUANE Wassila, M. GARNIER Daniel, Mme YONNET Evelyne, M. HAFIDI Abderrahim, Mme KHELAF Djamila, MM. AIT-BOUALI Omar, VANNIER Jean-Yves, LOGRE Benoît, RACHEDI Hakim, Mme LENZI Ling, M. BIDAL Damien, Conseillers Municipaux et *Conseillers Municipaux délégués,

POUVOIRS :

Mme GRARE Laurence	Représentée par :	Mme CHERET Magali
Mme MARINO Danielle	Représentée par :	M. KARMAN Jean-Jacques
M. CHOUDER Fethi	Représenté par :	Mme KOUAME Akoua Marie
M. CECCOTTI-RICCI Roland	Représenté par :	M. BENKHELOUF Boualem
M. BEAUDET Pascal	Représenté par :	M. ROZENBERG Silvère
M. PLEE Eric	Représenté par :	M. RUER Marc
Mme MILLA Josiane	Représentée par :	M. LE HYARIC Patrick
Mme MBONDO Thérèse	Représentée par :	Mme MERCADER Y PUIG Maria
Mme LE MOINE Sandrine	Représentée par :	Mme VALLY Sophie
Mme SIGNATE Rouguy	Représentée par :	Mme DUCATTEAU Sylvie
Mme FAGARD Alice	Représentée par :	M. KADDOURI Nourredine
M. SANON Guillaume	Représenté par :	Mme TLILI Leïla
Mme RABAH Hana	Représentée par :	Mme REDOUANE Wassila
Mme LENOURY Nadia	Représentée par :	M. Damien BIDAL

Absents : M. ZAIRI Rachid, Mme ALVES Presilya.

Secrétaire de séance : M. KADDOURI Nourredine

Direction Générale de la Solidarité et de la Proximité / Direction de l'Autonomie

SSIAD

REF : SSIAD2016001

Signataire : M. CAROUX

OBJET : Convention réglant les relations entre le Service des Soins Infirmiers à Domicile pour Personnes Agées et Adultes Handicapés (SSIDPAAH) et les infirmiers libéraux diplômés d'Etat

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Mme la Maire,

Vu le Décret n° 2004-613 du 25 juin 2004 relatif aux conditions techniques d'organisation et de fonctionnement des services de soins infirmiers à domicile, des services d'aide et d'accompagnement à domicile et des services polyvalents d'aide et de soins à domicile,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant l'intérêt pour la commune de signer les conventions avec mesdames PCION Laëtitia, RARIVOMANANA Anjamavana, GUICHARD Stéphanie, GUILLET Colette, MBEMBA Eyglie et messieurs KALACHE Mohieddine, PEJOUX Bernard, NEYRET Guy et BESSARION Stanis, infirmiers libéraux diplômés d'état et le Service des Soins Infirmiers à Domicile pour Personnes Agées et Adultes Handicapés (SSIDPAAH).

A l'unanimité.

DELIBERE :

APPROUVE les projets de convention avec mesdames PCION Laëtitia, RARIVOMANANA Anjamavana, GUICHARD Stéphanie, GUILLET Colette, MBEMBA Eyglie et messieurs KALACHE Mohieddine, PEJOUX Bernard, NEYRET Guy et BESSARION Stanis, Infirmiers libéraux Diplômés d'Etat, et le SSIDPAAH de la Ville d'Aubervilliers, pour la prise en charge de leurs actes en direction des personnes admises au bénéfice des soins mis en œuvre par le SSIDPAAH, tels que ces projets figurent en annexe de la présente convention, et autorise la Maire à les signer au nom de la Commune.

L'adjointe déléguée
Leïla TLILI



Reçu en préfecture le : 09/05/2016

Publié le : 09/05/2016

Certifié exécutoire le : 09/05/2016

L'adjointe déléguée

Leïla TLILI

